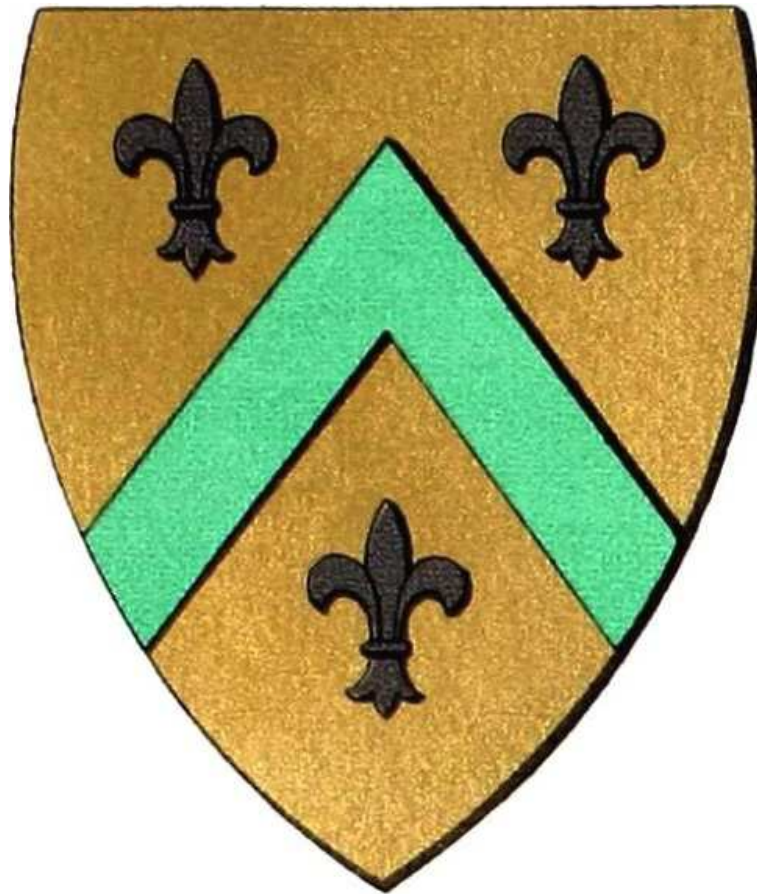


Famille de Gallis (*alias* Degalis), de Chamoux-sur-Gelon

Pascal Durandard



Armes : « d'or au chevron de sinople, accompagné de 3 fleurs de lys de sable »

Cimier : une branche de chêne avec des galles et des feuilles

Devise : « *EX LABORE GLORIA* »

Je tiens d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à M. Henri Pillet, avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger une correspondance très fructueuse. Je lui dois les informations qui m'ont permis de remodeler les premiers degrés de la généalogie Gallis. Je lui exprime toute ma reconnaissance pour m'avoir généreusement associé à ses recherches sur les propriétaires de la maison forte de Villard-Dizier. Cette recherche a débouché sur une monographie, « Quelques lignées nobles à Villard-Dizier avant le XVII^e siècle », mars 2018. Cette étude a fait l'objet d'un fichier PDF posté sur le site du C.G.S.



Une famille de Galles est recensée à Chamoux en 1561. C'est la première mention de ce nom dans cette paroisse, et l'unique dans le val Gelon, ce qui pourrait être l'indice d'un établissement récent. En dépit d'une légère variation orthographique, il s'agit bien là de nos Gallis, dont le nom s'est fixé quelques décennies plus tard lors de leur accession à la noblesse. Ces Galles, *alias* Gallis, appartiennent déjà à la petite bourgeoisie locale, mais grâce à une alliance contractée vers 1570 avec les Nobles Ysard, ils vont hériter la belle maison forte de Villard-Dizier, outre un droit de patronage dans la chapelle de ce village. Les Ysard apparaissent à Villard-Dizier au début du XVI^e siècle, mais ils y sont peut-être présents depuis quelque temps. L'*Armorial* de Savoie en fait l'un des rameaux de la famille Yssuard. Ils ont succédé aux Nobles Gaillard vers 1560, peu avant de transmettre leurs biens et droits aux Gallis. Quant aux Gaillard, ils sont déjà nobles lorsqu'ils fondent en 1382 la chapelle de Villard-Dizier, mais il n'est pas certain qu'ils soient déjà en possession de la maison-forte de ce village ¹.

Tout en conservant leur maison au bourg de Chamoux, les Gallis choisirent Villard-Dizier comme lieu privilégié de résidence, et ils auront raison car cet édifice, qu'on peut dater du début du XIV^e siècle, présente des caractéristiques architecturales tout à fait intéressantes. Le plan général est certes des plus communs : un fort logis carré surmonté d'une haute toiture à quatre pans, mais il offre une distribution intérieure commode et déjà moderne. Trois des côtés sont accostés de tours pentagonales. C'est là un parti assez extraordinaire qui, avec les poivrières qui s'élevaient autrefois au-dessus de ces tours, devait composer une silhouette aussi élégante qu'imposante. Enfin, le dernier niveau sous la toiture, sans doute conçu pour servir de plate-forme de défense, est rythmé par des ouvertures en plein cintre.

L'alliance avec les Ysard a eu pour premier effet d'accroître le patrimoine foncier des Gallis, renforçant ainsi leur position dans la notabilité de leur paroisse. Elle va aussi faciliter leur accession à la noblesse. Fils d'une noble demoiselle, Urbain de Gallis, dont le prénom semble aussi un héritage de sa famille maternelle, parvient à contracter une alliance assez prestigieuse pour quelqu'un de sa condition. Il va en effet épouser une demoiselle Bonivard, alliée aux Mouxy, aux d'Orlier et aux Menthon. Il est jeune alors, sans charge, sans aucun des états de service qui puissent justifier une grâce du souverain. Il n'en faut pas tant à cette époque, et l'on sait que Charles-Emmanuel I a multiplié les anoblissements pour remplir ses coffres. Mais il n'est pas certain que le jeune Urbain ait obtenu ses lettres par de telles voies. Sa jeunesse et sa fortune ne correspondent pas au profil que l'on rencontre pour de tels

¹ Pour plus d'informations sur les anciennes familles nobles de Villard-Dizier, le lecteur peut se reporter à l'étude réalisée sur ce sujet par Henri Pillet et Pascal Durandard : « Quelques lignées nobles à Villard-Dizier avant le XVII^e siècle », mars 2018 (fichier PDF posté sur le site du C.G.S.).

anoblissements. On peut imaginer que ses beaux-frères, et peut-être son beau-père Henry, châtelain de Chamoux, s'il est encore en vie, ont fait jouer leurs relations pour lui permettre de devenir noble. Sans doute a-t-on fait valoir l'appartenance de sa mère au second ordre. Malgré ces débuts prometteurs, Urbain de Gallis ne briguera aucun emploi qui puisse le lancer dans le monde, il n'entamera aucune carrière dans l'administration de l'Etat savoyard.

D'ailleurs, la postérité d'Urbain ne se départira pas d'une certaine discrétion, menant une vie assez effacée et ne manifestant apparemment aucune ambition. Nobles sans fief et sans seigneurie, ils ont su malgré tout soutenir leur état au moyen d'alliances prises le plus souvent dans la petite aristocratie locale (Mugnier du Villard, Davallon, Livron, Veillet, Sirace, Carrel, Monaco). En fait d'illustrations, on relève dans la seconde moitié du XVII^e siècle un capitaine au régiment de Chablais et un lieutenant au régiment de Savoie. Au siècle suivant figure un avocat au Sénat de Savoie, et un avocat fiscal au milieu du XIX^e siècle. C'est assez mince. Vers 1793, Antoine achète le château du Puits, en la commune de Coise, dont il devient le maire. La personnalité la plus distinguée de la famille est l'un de ses derniers membres, qui fut commandant dans l'infanterie et a été promu chevalier de la Légion d'honneur en 1889.



La maison forte de Villard-Dizier, demeure ordinaire des Nobles de Gallis

Sources

Archives départementales de l'Isère (mises en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état civil de Rives et de Saint-Cassien

Archives départementales de la Loire-Atlantique (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état civil de Nantes

Archives départementales de la Haute-Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux de Moye

Archives départementales de la Savoie (mises en ligne sur Internet) :

- ✓ I.R. 204 et I.R. 209, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2B, Inventaires des répertoires des registres et bulles (référence en note)
- ✓ Recensement de Chamoux-sur-Gelon en 1561
- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil numérisés d'Aiguebelle, Bonne, Bourgneuf, Chambéry, Chamoux-sur-Gelon, Châteauneuf, Le Châtelard-en-Bauges, Coise, Fréterive, Grésy-sur-Aix, Miolans, Saint-Paul-sur-Isère et Saint-Pierre-de-Soucy
- ✓ Tabellions d'Aiguebelle, Chambéry, Conflans et Saint-Pierre-d'Albigny (références en note)

Archives municipales de Lyon (en ligne sur Internet)

- ✓ Registres d'état civil

Sources bibliographiques :

- ✓ *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, comtes de Foras et de Mareschal, avec la collaboration du comte de Viry, 1910
- ✓ *Les Châteaux de Savoie*, Michèle Brocard, Editions Cabédita, 1995
- ✓ *Histoire des communes savoyardes*, tome III : « la Maurienne, Chamoux, La Rochette », Philippe Paillard, Horvath, 1983
- ✓ « Noblesse en Savoie », collectif d'articles, *L'Histoire en Savoie*, 32^e année, n° 132/133, décembre 1998 - mars 1999, publié par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Imprimerie Arc-sur-Isère, La Ravoire, 1^{er} trimestre 1999

Sources en ligne sur Internet :

- ✓ Base « Léonore » (dossiers des chevaliers de la Légion d'honneur)
- ✓ GENEABANK, base de données (relevés de l'A.R.E.D.E.S).
- ✓ Site « Chamoux-sur-Gelon », famille Degallis
- ✓ Site Gallica : Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, année 1958, comptes-rendus des visites pastorales des évêques de Maurienne à Chamoux

Sources iconographiques :

- ✓ *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, blason des Gallis
- ✓ Fonds de M. Henri Pillet, à qui je dois l'obligeance de m'avoir permis d'illustrer cette généalogie par une vue de la maison forte de Villard-Dizier

Aimable communication de M. Henri Pillet (référence en note)

Filiation suivie

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Maître & Egrège Claude de GALLES, demeurant à Chamoux en 1561, mort avant septembre 1571.

Il a épousé **Françoise**

Enfants vivant en 1561 :

2-1) Louis de GALLES, né vers 1545 / 1548.

2-2) Amédée de GALLES, né vers 1548.

L'un de ces deux personnages est assurément l'époux de Pernette Ysard et le père d'Urbain (voir au degré suivant).

2-3) Maître Henry de GALLES, né vers 1550. Alors châtelain de Chamoux, il obtient en 1577 des lettres du Sénat l'autorisant à porter des armes ². Il habite la maison-forte de Villard-Dizier lorsqu'il épouse à Chamoux le 26 octobre 1588 ³ Noble Baptizarde, *alias* Pernette YSARD, veuve de son frère aîné, et fille de Noble Louis Ysard et de Noble Clauda GAILLARD, propriétaires de ladite maison forte.

2-4) Etienne de GALLES, né vers 1555. Le 5 septembre 1571, Mgr Berzet, évêque de Maurienne, alors en visite à Chamoux, lui confère la première tonsure cléricale ⁴. Son sort est inconnu.

2-5) Jeanne de GALLES.

2-6) Aymée de GALLES.

2^{ème} degré

Maître (Louis ou Amédée) de GALLES, né vers 1548. Il habite la maison forte de Villardizier lorsqu'il décède le 14 juillet 1588 ⁵.

Il est le premier époux (mariage accompli vers 1570 probablement à Chamoux) de **Noble Baptizarde, alias Pernette YSARD**, fille de Noble Louis Ysard et de Noble Clauda GAILLARD, propriétaires de la maison forte de Villard-Dizier. Veuve, elle se remarie à Chamoux le 26 octobre 1588 avec Maître (Henri) de Galles, assurément son beau-frère ⁶. Elle est vivante en 1605.

² A.D. de la Savoie, Edits-Bulles du Sénat de Savoie. B 1431. Communication de M. Henri Pillet.

³ Renseignement tiré d'un livre de raison qui fut en possession de M. Michel Lettry, l'un des propriétaires de la maison forte de Villard-Dizier. Communication de M. Henri Pillet. Ce livre de raison ne donne pas le prénom de ce Maître de Galles, non plus que celui de son frère aîné décédé au mois de juillet de la même année. Mais puisqu'Henri est châtelain de Chamoux en 1577, on doit en déduire que l'un de ses aînés (Louis ou Amédée) est déjà décédé à cette date, et qu'il est bien assimilable au personnage qui se marie en octobre 1588. De même, la mention du décès d'un frère aîné précédant celle du mariage avec Pernette Ysard ne peut se comprendre que si cet aîné a été le premier époux de cette dame.

⁴ Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, 1958, série 6, tome 3. Communication de M. Henri Pillet.

⁵ De fait, aucun texte ne donne le nom du frère aîné de ce Maître de Galles qui épouse Pernette Ysard en octobre 1588. Il peut tout aussi bien s'agir de Louis ou d'Amédée.

⁶ Le mariage de Louis (ou Amédée) avec Pernette Ysard n'est pas positivement prouvé, mais il se déduit de la transmission aux Gallis de la maison forte de Villard-Dizier et du droit de patronage de la chapelle de ce village. Le rapport de la visite de l'évêque de Maurienne à Chamoux en juin 1689 rend compte du témoignage de Noble Claude de Gallis, qui précise qu'il tient son droit de patronage sur la

Enfants :

3-1) *Noble Urbain de GALLIS, qui suit.*

3-2) Etiennette, dite Thiennis de GALLIS, née vers 1580, mariée avant 1605.

3^{ème} degré

Noble Urbain de GALLIS, né vers 1573. Il demeure ordinairement dans sa maison forte de Villard-Dizier. Le 15 mai 1600, il obtient de Charles-Emmanuel 1^{er} *le Grand* des lettres patentes de noblesse. Il est mort avant février 1623.

Il épouse vers 1600 **Demoiselle Françoise de BONIVARD**, baptisée à Vimines le 9 février 1578, fille de Noble Jean, seigneur de Vimines, et de Dame Françoise de MOUXY. Veuve, elle s'est remariée avant 1631 avec Noble Antoine MUGNIER du VILLARD. Elle est morte à Chamoux, inhumée le 8 juillet 1644.

Enfants :

4-1) *Noble Julien de GALLIS, qui suit.*

4-2) Bertrand de GALLIS.

4-3) Dame Andréanne de GALLIS, née vers 1610 et morte en 1675, inhumée dans l'église du couvent des Augustins de Saint-Pierre d'Albigny le 27 mars. Elle épouse à Chamoux le 17 octobre 1628 (en présence de Michel Reymond, prêtre, et de Noble Antoine Mugnier) Noble François Philibert EXERTIER, seigneur de Sombeville, de la paroisse d'Héry au diocèse de Genève. Il est mort avant sa femme.

4-4) Dame Laurence de GALLIS, morte à Chamoux et inhumée le 17 octobre 1650. Elle a été marraine à Chamoux le 9 novembre 1628. Elle épouse le même jour que son frère aîné le 9 janvier 1635 Noble Pierre MUGNIER du VILLARD, seigneur de la Chabaudière, fils de Noble Antoine Mugnier du Villard et de Dame Claude Françoise de MARTHOD, sa première épouse. Veuf de Laurence de Gallis, il se remarie à Chamoux le 20 octobre 1651 avec Honorable Louise GRAMBEN. Il est inhumé à Chamoux le 25 février 1666.

4-5) Dame Jacqueline de GALLIS, morte à Epierre le 9 avril 1669. Elle épouse, par contrat du 16 décembre 1639, Egrège Claude SALOMON, notaire à Epierre, fils d'autre Claude Salomon, bourgeois de Montmélian. Il se remarie à Chambéry le 14 juin 1669 avec Honorable Françoise RAMBERT, et prend une troisième alliance en cette ville le 3 septembre 1674⁷ avec Honorable Jeanne Claude JAQUIN, de Billième.

4-6) Noble Claudine de GALLIS, religieuse. Le 24 septembre 1628, elle est marraine à Chamoux.

4-7) Dame Georgie de GALLIS, morte à Chamoux et inhumée le 2 février 1650. Elle a épousé Jean LOSSERAND, mort avant sa femme.

chapelle de Villard-Dizier des Nobles Ysard, ses prédécesseurs, eux-mêmes successeurs des Nobles Gaillard.

⁷ Le mariage est également transcrit à la même date sur le registre de Billième, dont Jeanne Claude Jaquin est originaire. C'est à tort que le curé de Chambéry a donné le nom de Bovier à la troisième épouse de Claude Salomon. De même, le curé de Billième a écrit par erreur Jaquier au lieu de Jaquin, le vrai patronyme de Jeanne Claude. Aimable communication de M. Henri Pillet.

4^{me} degré

Noble Julien de GALLIS, né vers 1600, demeurant à Villard-Dizier. Le 10 janvier 1656, il fait une donation à ses enfants d'une maison à Chamoux sous le château, avec biens et terres, et de la chapelle de Ste-Catherine de l'église de Bettonet. Il teste le 28 octobre 1678 par-devant le notaire Deglapigny, laissant la tour de Villard-Dizier à son fils Claude, ses autres biens étant partagés entre ce dernier et son frère Bertrand. Il est mort et inhumé à Chamoux le 8 mai 1679.

Il épouse à Chamoux le 9 janvier 1635, et par contrat du 19 septembre 1634 ⁸, **Demoiselle Léonore MUGNIER du VILLARD**, née vers 1604, fille de Noble Antoine et de Dame Claude Françoise de MARTHOD, demeurant à Villard-Dizier. Elle est morte et inhumée à Chamoux le 24 juin 1678, « *in pace maxime pia christissima* ».

Enfants :

5-1) Demoiselle Jacqueline de GALLIS, baptisée à Chamoux le 4 novembre 1635 (parrain : Noble Antoine Mugnier ; marraine : Dame Jacqueline de Gallis). Elle est morte *ibidem* le 1^{er} avril 1656.

5-2) **Noble Claude de GALLIS, qui suit.**

5-3) Noble Pierre de GALLIS. Il teste le 9 septembre 1672 par-devant le notaire Vullien ⁹, et meurt avant 1678.

Il est le père de :

6-1) Catherine de GALLIS, fille naturelle. Elle épouse en premières noces à Chamoux le 10 novembre 1693 Julien RAMEL-GALAY, né vers 1659 à Chamoux, fils de Claude Ramel-Galay et de Claudine MAILLET. Il est mort et inhumé en cette paroisse le 7 février 1697, après avoir testé le 4 précédent en faveur de son fils unique, Hercule, et donnant l'usufruit de ses biens à sa femme ¹⁰. Catherine de Gallis épouse en secondes noces à Chamoux le 27 décembre 1700 Benoît BERTHET, charpentier demeurant à Aiguebelle, né à Châteauneuf le 1^{er} janvier 1671, fils de Maître Michel Berthet et de Claudine Jeanne PEPIN.

5-4) Demoiselle Jeanne de GALLIS, née vers 1645. Elle fait son testament le 24 janvier 1707 ¹¹. Décédée dans sa maison forte de Saint-Paul, elle est ensevelie dans la chapelle des Davallon le 20 décembre 1708. Elle épouse, par contrat du 4 février 1671, Noble François DAVALLON, seigneur de Saint-Paul en Tarentaise, né en cette paroisse et baptisé le 4 août 1636, fils de Noble Jacques, seigneur de Saint-Paul, et de Demoiselle Françoise CRESPIN. Il est enseveli le 2 mars 1705 « dans l'église de St-Paul en la chapelle de l'Annonciation de Notre-Dame, où est le tombeau des seigneurs de Saint-Paul ».

5-5) Demoiselle Philiberte de GALLIS, morte à Bourgneuf et inhumée le 17 janvier (ou le 11 février) 1730. Le 13 mars 1700, après s'être adressée au curé de Châteauneuf qui a

⁸ A.D. de Savoie, I.R. 209, série B, Cours et Juridictions avant 1793, B – 1461, *folio* 174. Ce contrat a été enregistré à la requête de Noble Bertrand de Gallis. Noble Antoine Mugnier, père de la future, lui constitue en dot mille ducats de sept florins pièce, monnaie de Savoie, une robe de taffetas (appelé gros de Tours) noire, garnie de dentelles de Paris, une robe de satin de Gênes verte, assortie de corps et manches avec les dentelles d'argent à double par-dessus ; une robe moncayard en soie noire garnie de passements, et c'est outre ses habits quotidiens (Congrès des sociétés savantes savoisiennes : compte-rendu de la sixième session tenue à Albertville les 20 et 21 août 1883).

⁹ Acte répertorié dans l'inventaire après décès d'Antoine de Gallis en 1783 (voir à l'article de ce dernier).

¹⁰ Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2067.

¹¹ Notaire Regal. A.D. de la Savoie, tabellion de Conflans, 2C 1432, *folios* 27 et 28.

loué son zèle, et mue par « des motifs de piété envers la Glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu », ayant le désir d'entendre le salut angélique tous les jours à l'heure de midi, « ainsi qu'on fait en plusieurs autres églises, pour d'autant plus réveiller la dévotion du peuple, et notamment des habitants de ladite paroisse à l'endroit de la très Ste Vierge et rendre grâce au Seigneur des trois principaux mystères de notre salut, qui sont l'Incarnation, la Passion et la Résurrection de Jésus-Christ », elle fonde en l'église paroissiale de Châteauneuf et au profit de la cure la somme de 200 florins de capital, sous la cense annuelle de dix florins. En échange, les curés du lieu seront tenus de faire sonner l'Angélus tous les jours à midi, et de prier quotidiennement pour l'âme de la fondatrice, celles de son défunt mari et de leur famille ¹². Elle épouse à Chamoux le 17 avril 1677 Noble Georges de MONACO, capitaine dans l'armée du duc de Savoie. Demeurant à Châteauneuf, il est décédé avant 1687.

5-6) Claudine de GALLIS, morte et inhumée à Chamoux le 7 avril 1652.

5-7) Louis de GALLIS, vivant en 1656.

5-8) Antoine de GALLIS, vivant en 1656.

5-9) Noble Bertrand [- François] de GALLIS, baptisé à Chamoux le 15 janvier 1645 (parrain : Noble Bertrand Millioz, de la paroisse de Novalaise ; marraine : Demoiselle de Gallis, femme d'Honorable Claude Salomon). Il a été capitaine régiment de Chablais. Le 1^{er} février 1726, il teste à Chambéry en faveur de Noble & Spectable Louis de Gallis, son neveu ¹³. Il est mort le mois suivant à Chambéry, et il est inhumé dans la chapelle St-François de l'église Ste-Marie-Egyptienne du couvent des franciscains de cette ville le 27 mars 1726.

5-10) Jean François de GALLIS, né vers 1646, vivant en 1656.

5-11) Joseph Amédée de GALLIS, baptisé à Chamoux le 6 avril 1650 (parrain : Seigneur Louis Amédée de Savoie ; marraine : Madame Andrée Laroche, femme de M. Charles Lagrange) ; mort avant 1656.

Julien de GALLIS a eu une enfant naturelle :

- Claudine de GALLIS, morte à Chamoux et inhumée le 7 avril 1652.

5^{ème} degré

Noble Claude de GALLIS, né vers 1639. Demeurant à Villard-Dizier, il a été lieutenant au régiment de Genevois.

Etant alors chez lui, malade, il fait un dernier testament le 21 septembre 1706. Il veut être inhumé en l'église de Chamoux, au tombeau de ses prédécesseurs, et s'en remet à la discrétion de son frère Bertrand (ou de ses fils) pour régler ses funérailles, qu'il souhaite simples et « à moindre frais ». Il donne 1.000 livres à chacun de ses enfants, léguant en outre 1.000 autres livres à sa fille Pernette, à qui il laisse également quatre douzaines et huit serviettes neuves « à la Venise », et trois douzaines de chemises neuves, « marquées par les lettres P.D. (Pernette Degalis), « qu'elle a eues en présent de sa parenté ». Il fait son frère Bertrand son héritier universel, « le chargeant de rendre son héritage à celui ou à ceux de ses enfants mâles qu'il jugera le plus à propos, sans être néanmoins tenu d'aucune comptabilité ». Et au cas où ledit Bertrand ne veut ou ne peut accepter son hoirie, il fait ses cinq fils vivants ses héritiers universels à parts égales. Il révoque ses testaments antérieurs (du 25 avril 1692 et du 26 avril 1693) ¹⁴. Il est mort une douzaine de jours plus tard, et il est inhumé à Chamoux le 4 octobre

¹² Notaire Blanc. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2074, folio 122.

¹³ Tabellion de Chambéry, A.D. de Savoie, 2C 259, folios 365 (verso) et 366.

¹⁴ Notaire Pillet. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2084, folio 285.

1706. Sa succession n'est réglée qu'en 1723, et le partage définitif de ses biens n'est réalisé par ses enfants survivants que le 20 mars 1727 ¹⁵.

Il épouse à Chamoux le 26 janvier 1677, et par contrat du 18 décembre 1676, **Demoiselle Françoise DEGLAPIGNY**, née à Chamoux et baptisée le 11 mai 1664, fille de feu M. François Deglapigny, procureur d'office du mandement de Chamoux, et de Pernelle CHIESAZ. Elle est morte et inhumée à Chamoux le 2 novembre 1705.

Enfants, nés à Villard-Dizier et baptisés à Chamoux :

- 6-1) Anne de GALLIS, baptisée le 14 août 1680 (parrain : Jacques, fils de Claude Turnier ; marraine : Pernelle Turnier) ; morte en son jeune âge.
- 6-2) Noble Hercule de GALLIS, baptisé sommairement le 5 mars 1682, mais recevant les cérémonies sacrées du baptême le 10 juin suivant (parrain : Illustrissime & Révérendissime seigneur Hercule Berzelius, évêque et prince de Maurienne ; marraine : Illustrissime Anne de Beaujeu, femme d'Illustrissime & Très Puissant marquis de Chamousset). Il est mort avant son père.
- 6-3) Dame Perrette de GALLIS, baptisée le 19 juillet 1683 (parrain : Noble Bertrand de Galis ; marraine : Egrège Perrette Chiesaz, veuve d'Egrège François de Glapigny). Elle teste le 4 avril 1737 en faveur de son fils aîné Sigismond. Elle désire être inhumée en l'église de Châteauneuf, abandonnant à son époux le soin de régler ses funérailles. Elle lui laisse l'usufruit de ses biens, et lui demande de faire dire cinquante messes après son décès par les capucins de Montmélian ¹⁶. Elle est morte à Châteauneuf une quinzaine de jour plus tard, inhumée le 20 avril 1737. Elle épouse à Chamoux le 27 septembre 1707, et par contrat du début du même mois insinué le 26 novembre suivant, Noble Sigismond CARREL, demeurant à Freydière en la paroisse de Châteauneuf, né à Montmélian et baptisé le 30 mai 1687, fils de Noble Jean Pierre Carrel, capitaine entretenu en la forteresse de Montmélian, puis capitaine au régiment de Chablais, et de Dame Guillemine de BONGAIN. Il se remarie dans l'église St-Léger de Chambéry en mars 1749 avec Demoiselle Sébastienne DUPASQUIER, morte à Châteauneuf le 29 décembre 1756, et il prend une troisième alliance à Châteauneuf le 24 septembre 1761 avec Anne TARDY. Il teste une première fois dans sa maison à Freydière le 28 juillet 1708 ¹⁷. Il teste une seconde fois le 26 juillet 1771, et meurt peu après.
- 6-4) François Philippe de GALIS, baptisé le 13 avril 1685 (parrain : Noble François Philippe Mugnier du Villars ; marraine : Noble Anne Mugnier, veuve d'Egrège Paul Viossy) ; mort probablement dans son enfance.
- 6-5) Demoiselle Madeleine de GALLIS, baptisée le 7 août 1686 (parrain : Noble Julien Sombeville ; marraine : Madeleine de Bellegarde, femme de Noble François Philippe Mugnier du Villars) ; morte et inhumée à Chamoux le 4 décembre 1694.
- 6-6) Noble Antoine de GALLIS, qui suit.**
- 6-7) Joseph de GALLIS, baptisé le 11 août 1689 (parrain : Spectable Joseph Lozat, avocat ; marraine : Noble Demoiselle de la Forest de Saumont) ; mort et inhumé à Chamoux le 25 mars 1693.
- 6-8) Noble Claude de GALLIS, baptisé le 31 mai 1691 (parrain : Noble Joseph de Livron ; marraine : Demoiselle Claude Viossy). Au moment de s'engager dans l'armée de Victor-Amédée II, il teste à Chambéry le 4 août 1713, faisant son héritier universel son oncle Bertrand, lui substituant, au cas où il décèderait avant lui, ses frères Antoine et

¹⁵ Acte répertorié dans l'inventaire après décès d'Antoine de Gallis en 1783 (voir à l'article de ce dernier). Site Internet « Chamoux-sur-Gelon ».

¹⁶ Notaire Savey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2134, folio 131.

¹⁷ Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2088, folios 710 (verso) et 711.

Louis (Hercule) ; puis, pour les mêmes raisons, son dernier frère Jean François¹⁸. Le même jour, il donne procuration et tout pouvoir à son frère Louis (Hercule) pour s'occuper de ses biens et de ses affaires¹⁹. Il fait un second testament à Chambéry le 15 novembre 1721 en faveur de son frère Louis Hercule²⁰. En 1730, il entre au service de la France. Encore vivant en 1752, il est toujours absent du pays en 1759.

- 6-9) Noble & Spectable Louis, dit Louis Hercule de GALLIS, baptisé le 19 octobre 1692 (parrain : Noble Hercule de Monaco ; marraine : Noble Louise de Monaco, sa sœur). Avocat au Sénat de Savoie, il demeurait à Chambéry « depuis longtemps » lorsqu'il s'est marié. Il est mort à Chamoux dans sa maison de la place de l'Eglise, inhumé le 1^{er} janvier 1746, âgé de 55 ans.

Il épouse à Chambéry (paroisse St-Léger) le 29 février 1724 (en présence de Noble Jean François de Gallis), et par contrat du 26 précédent²¹, Demoiselle Hélène ROYER, née à Lyon vers 1697, fille de feu M. Jacques Royer, bourgeois de Lyon, demeurant à Chambéry, et de Marie GAGOZ. Elle se remarie à Chamoux le 22 février 1751 avec Noble Benoît du SERRE. Elle est inhumée à Chamoux le 26 juin 1767.

Enfants, nés à Chambéry et baptisés en l'église St-Léger :

- 7-1) N de GALLIS, mort-né à Chambéry le 3 décembre 1724.
- 7-2) Antoine Bertrand de GALLIS, né et baptisé le 1^{er} novembre 1725 (parrain : Noble Bertrand de Gallis ; marraine : Demoiselle Antoinette Madeleine Rey) ; mort jeune.
- 7-3) Demoiselle Josette *Marguerite* Xavière de GALLIS, née et baptisée le 3 mai 1727 (parrain : Sieur Joseph Rey, capitaine dans le régiment de Tarentaise ; marraine : Demoiselle Marguerite Reinaud) ; morte à Chamoux le 7 mars 1802. Elle a hérité de son père la maison familiale du bourg de Chamoux. Le 15 juin 1763, avec sa mère et le sieur Claude François Deglapigny, bourgeois de Chambéry et tuteur d'Antoine de Gallis, son cousin, elle nomme le Révérend Jean-Baptiste Durieu, curé de Chamoux et docteur en théologie, pour être recteur de la chapelle de Villard-Dizier, en remplacement de Révérend Claude Piot, chantre et chanoine du chapitre d'Aiguebelle, qui vient de mourir²². Le 9 juillet 1775, elle achète à Joseph François Tronchet, de Morillon en Faucigny, une maison sise près de l'église de Chamoux, moyennant 1.000 livres²³. Le 20 février 1791, à la mort du curé Durieu, elle nomme recteur de la chapelle de Villard-Dizier Charles Joseph de Gallis, son cousin (voir au § II, 6^{ème} degré, 7 - 6)²⁴. Elle épouse à Saint-Jean de Maurienne (paroisse Notre-Dame) le 16 août 1750 M. Louis Joseph, *alias* Pierre Louis FALQUET, de Turin, fils de Pierre Falquet. En 1783, il est nommé par Antoine de Gallis tuteur de sa fille mineure. Il est mort à Chamoux le 1^{er} février 1812²⁵.

¹⁸ Notaire Cuydard. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 233, folio 561.

¹⁹ Notaire Cuydard. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 233, folios 561 (verso) et 562.

²⁰ Notaire Tirard. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 249, folio 608 (verso).

²¹ Notaire Vallet. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 254, folios 456 et 457. Claude Deleyrat, ex-consul de Chambéry, constitue à Hélène Royer, sa petite-nièce par alliance, la somme de 5.488 livres 6 sols 8 deniers d'un côté, et 8 livres 6 sols 6 deniers d'autre part. Il lui donne en outre 274 livres 10 sols pour ses joyaux. Le contrat est signé dans la maison dudit Claude Deleyrat.

²² Notaire Mollot. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2163, folios 301 (verso) et 302.

²³ Notaire Joseph Mollot. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2879, folio 565.

²⁴ Charles Joseph prend possession de son bénéfice le 25 suivant. Notaire Mollot. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2193, folios 243 (verso) et 244.

²⁵ Il est dit originaire de la paroisse de la Madeleine, dans la province de Turin.

- 7-4) Claude Louis Hercule de GALLIS, baptisé le 1^{er} mai 1728 (parrain : Jean Pierre Canton, pour sieur Claude Delainat ; marraine : Honorable Anne Donat) ; mort et inhumé à Chamoux le 5 novembre 1734.
- 6-10) Thérèse de GALLIS, baptisée le 1^{er} juin 1694 (parrain et marraine : Egrège François de Glapigny et Egrège Claudine Monice, sa femme) ; morte à Chamoux et inhumée le 12 novembre 1696.
- 6-11) Jeanne de GALLIS, baptisée le 16 juillet 1696 (parrain et marraine : Egrège Panvix et Demoiselle Jeanne Degrange, sa femme) ; morte et inhumée à Chamoux le 4 novembre 1697.
- 6-12) Demoiselle Philiberte de GALLIS, baptisée le 6 janvier 1698 (parrain : Egrège François de Glapigny ; marraine : Noble Philiberte [Mugnier] du Villard). Le 10 mai 1743, conjointement avec son frère Antoine, elle donne procuration à leur frère Jean François pour traiter et transiger en leur nom, et comparaître à tous procès qui pourraient survenir ²⁶.
- 6-13) Dame Jeanne de GALLIS, baptisée le 16 juin 1699 (parrain : Egrège Eustache Ray, bourgeois d'Aiguebelle ; marraine : Noble Demoiselle Jeanne de Gallis, femme du seigneur de Saint-Paul). Le 13 septembre 1740, soit six jours après la mort de son mari, elle fait son testament dans son appartement au fort de Miolans. Elle fait ses héritiers universels sa fille Anne Marie et l'enfant posthume qu'elle peut éventuellement avoir. Elle leur substitue Antoine et Philiberte de Gallis, ses frère et sœur, pour chacun la sixième partie de sa dot ; Louis Hercule de Gallis, son autre frère, et Antoine Carrel, son neveu, pour 50 livres chacun ; son frère Jean François pour le surplus ; et ses beaux-frères et belles-sœurs de Sirace, pour l'augment de sa dot ²⁷. Elle est morte au fort de Miolans une dizaine de jours après son mari, et elle est inhumée le 18 septembre 1740. Elle épouse à Châteauneuf le 2 octobre 1737 (en présence de Noble Sigismond Carrel), et par contrat du 3 septembre 1737 ²⁸, Noble Alexis de SIRACE, seigneur de la maison forte de Charvex, né à Saint-Badolph, fils de feu Noble François de Sirace, de Grenoble, et de Dame Irène COMNENE. Lieutenant dans la compagnie de Lucinge du 2^{ème} bataillon de Savoie, puis major de la garnison du fort de Miolans, il est mort en ce château le 7 septembre 1740. Leur fille, Anne-Marie de Sirace, dame de Charvex, a épousé à Chambéry en 1753 Noble Marc-Antoine Viallet, fils de Noël Viallet, président au Sénat de Savoie.
- 6-14) Marie Marguerite de GALLIS, baptisée le 13 décembre 1700 (parrain : Noble Charles Genot ; marraine : Demoiselle Marguerite Arnaud, femme d'Egrège Eustache Ray, bourgeois d'Aiguebelle) ; morte jeune.
- 6-15) François Prosper de GALIS, baptisé le 8 mai 1702 (parrain : Noble Prosper de Livron ; marraine : Noble Françoise [Mugnier] du Villard) Le 18 juin 1711, il est placé avec son frère cadet sous la tutelle d'Hercule de Monaco, leur cousin germain ²⁹. Il est mort à Châteauneuf et inhumé le 21 septembre 1712.
- 6-16) Noble Jean François de GALLIS, dont la postérité est rapportée au § II.**

²⁶ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2141, folio 84.

²⁷ Notaire Masset. Tabellion de Saint-Pierre-d'Albigny, 2C 1151, folios 361 (verso) et 362.

²⁸ Notaire Rey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2134, folio 413. Jeanne de Galis se constitue en premier lieu la somme de 1.679 livres 11 sols et 2 deniers, à elle due par Sr Joseph François Deglapigny. Elle se constitue encore la somme de 3.421 livres à elle due par ses frères Louis Hercule et Antoine. Elle apporte enfin son trousseau de linge et de vêtements d'une valeur de 450 livres, et la bague en or monté sur argent à sept diamants que son futur époux lui a donnée. Ce dernier lui donne en augment de dot la somme de 3.075 livres.

²⁹ A.D. de la Savoie, I.R. 209, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2 B, « Inventaire des répertoires des registres et bulles » (1627 - 1651), folio 83.

6-17) Anne Marie de GALLIS, baptisée le 16 février 1705 (parrain et marraine : Jean et Louise Péguet) ; morte jeune après son père.

6^{ème} degré

Noble Antoine de GALLIS, né à Villard-Dizier et baptisé à Chamoux le 5 novembre 1687 (parrain : Spectable Antoine Gramben, avocat au Sénat de Savoie ; marraine : Noble Philiberte de Galis, veuve de Noble Georges de Monaco). Le 29 août 1737, il nomme Noble & Révérend Jean Pierre Mugnier du Villard, prêtre & curé d'Arvillard, recteur de la chapelle de Villard-Dizier³⁰.

Demeurant dans sa maison forte de Villard-Dizier, il y fait son testament le 4 janvier 1751³¹. Il veut être inhumé au cimetière de Chamoux au tombeau de ses prédécesseurs. Il lègue à sa fille Andréanne la somme de 2.000 livres, payable par son héritier lorsqu'elle se mariera ou se fera religieuse. Cette somme sera réduite à 1.000 au cas où sa femme mettrait au monde un enfant posthume. Le cas échéant, il lègue à cet enfant la somme de 1.000 livres s'il s'agit d'une fille (payable au moment de son mariage ou de son entrée au couvent) ; et 1.500 livres s'il s'agit d'un garçon (payable lorsqu'il aura 25 ans). Il lègue à sa fille illégitime Claudine 100 livres et une vache, que son héritier devra lui remettre lorsqu'elle se mariera. Il laisse à sa femme l'usufruit de tous ses biens, à la condition qu'elle accepte de prendre la tutelle de ses enfants, à charge pour elle « de maintenir les bâtiments *regotoyés*, et de payer annuellement les charges imposées sur ses dits biens ». Enfin, il fait son fils Antoine son héritier universel. Il meurt peu après, et il est inhumé à Chamoux le surlendemain.

Le 3 mars 1758, en présence de sieur Claude François Deglapigny, tuteur de son fils, il est procédé à un procès-verbal d'estimation de ses biens à Villard-Dizier³². Le 13 mai suivant, ces biens sont vendus³³.

Il épouse à Chamoux le 3 juillet 1747 **Demoiselle Anne RENAUD**, fille de feu Laurent Renaud, de la Chapelle-Blanche en Dauphiné, au diocèse de Grenoble. Tutrice de son fils à la mort de son mari, elle est morte après 1783.

Enfants :

7-1) Andréanne de GALLIS, née à Villard-Dizier et baptisée à Chamoux le 15 février 1749 (parrain : Noble Jean François de Livron, de Chamoux ; marraine : Andréanne Gagnière, de Saint-Pierre-d'Albigny) ; morte à Chamoux et inhumée le 11 juin 1751.

7-2) **Noble Antoine de GALLIS de la TOUR, qui suit.**

Antoine de GALIS a eu deux filles illégitimes de Marie VIGNON (née vers 1703 et décédée à Chamoux le 14 novembre 1766), baptisées à Chamoux :

- Antoinette (dite Anne de GALLIS, fille de Noble Antoine, de Chamoux), baptisée le 16 mai 1729 (parrain : François Masson ; marraine : Anne Savoye) ; morte à Betton-Bettonet et inhumée le 13 avril 1733.
- Claudine de GALLIS, baptisée le 28 décembre 1738 (parrain et marraine : Urbain et Claudine Renand) ; morte et inhumée à Chamoux le 25 mars 1774. Elle épouse à Chamoux le 6 mars 1764 Joseph MERAT, baptisé en cette paroisse le 5 février 1739, fils de Jean Mérat et de Marie CHRISTIN.

³⁰ Notaire Savey. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2134, folio 318 (verso).

³¹ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2149, folio 66.

³² Notaire Mollot. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2159, folios 405 à 407.

³³ Notaire Mollot. Même source, folios 407 à 409.

7^{ème} degré

Noble Antoine de GALLIS de la TOUR, né à Villard-Dizier et baptisé à Chamoux le 3 mars 1750 (parrain : Antoine Ripert ; marraine : Marguerite Renaud).

Le 16 décembre 1772, il vend à François Badin, de Montgilbert, toutes les pièces de châtaigneraies qu'il possède par indivis avec son oncle Jean François sur la paroisse de Montgilbert, moyennant 205 livres 6 sols 8 deniers³⁴.

Il teste le 12 mars 1783 voulant être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs dans l'église de Chamoux. Il donne l'usufruit de ses biens à sa femme, à charge pour elle de nourrir et entretenir l'enfant (ou les enfants) qu'il laissera jusqu'à ce qu'il aura (ou qu'ils auront) atteint l'âge de 20 ans. Il lui lègue en outre 400 livres pour sa légitime. Il laisse à sa cousine Marguerite Xavière tous ses meubles, effets, denrées, bestiaux, or, argent et batterie de cuisine, dont elle pourra prendre possession lorsqu'il sera décédé. S'il vient à mourir sans hoir mâle, il lègue en outre à sa cousine son droit de nomination à la chapelle de Villard-Dizier. Au cas où il naîtrait après sa mort un enfant mâle, il en fait son héritier universel ; et s'il a d'autres fils, il leur lègue à chacun 2.000 livres, payables lorsqu'ils auront atteint l'âge de 20 ans. Au cas où il laisserait une fille posthume, il lui lègue 2.000 livres, payables le jour de son mariage. En attendant la naissance éventuelle d'un enfant mâle posthume, il nomme sa fille Julie son héritière universelle, lui substituant une éventuelle fille posthume, puis sa cousine Marguerite Xavière. Il nomme tuteur de sa fille Julie Pierre Louis Falquet, époux de sadite cousine³⁵. Il meurt dans sa maison de Villard-Dizier le surlendemain, et il est inhumé le lendemain 15 mars comme il l'avait demandé. Le 18 suivant, on procède à l'ouverture du testament, et le lendemain l'inventaire de ses biens est réalisé par le notaire Mollot à la demande de Pierre Louis Falquet, institué tuteur de sa fille Julie³⁶.

Il épouse, par contrat du 27 mai 1774 reçu Mollot, notaire à Chamoux³⁷, **Dame Jeanne Elizabeth Charlotte MATHIEU-DESCOMBES**, fille de M. François Mathieu-Descombes, avocat au parlement du Dauphiné, et de Dame Etienne Jeanne Charlotte de la FORCE, demeurant à Grenoble. Elle réside à Grenoble en 1807.

Enfants, nés à Villard-Dizier et baptisés à Chamoux :

- 8-1) Antoine François de GALLIS, baptisé le 30 septembre 1776 (parrain : Spectable François Mathieu Decombes, magistrat au parlement de Grenoble ; marraine : Demoiselle Jeanne Stéphanie Decombes, de Grenoble) ; mort en bas âge.
- 8-2) Joseph Louis de GALLIS, né le 30 octobre 1778 et baptisé le lendemain (parrain et marraine : Joseph et Anne Louise de Livron) ; mort en bas âge.
- 8-3) Julie de GALLIS, née et baptisée le 7 janvier 1781 (parrain : Noble Joseph d'Albert, seigneur de Chamoux). Héritière de la maison forte de Villard-Dizier, elle y est morte le 15 novembre 1865. Demeurant alors à Grenoble, elle épouse en cette ville le 9 septembre 1807 Noble *Christophe* Nicolas DELACONNAY du FOUG, son cousin, né à Moye le 5 novembre 1780, fils des défunts Nobles Claude Louis Delaconnay du Foug et Elizabeth de GALLIS. Syndic de Chamoux, il est mort en cette paroisse le 31 mai 1827.
- 8-4) Scolastique de GALLIS, née et baptisée le 11 octobre 1782 (parrain et marraine : Egrège Louis et Demoiselle Scolastique Falquet) ; morte en bas âge.

³⁴ Notaire Joseph Mollot. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2874, folio 81 (verso).

³⁵ Notaire Mollot. Tabellion, d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2177, folio 393.

³⁶ Notaire Mollot. Même source, folios 394 à 398.

³⁷ Notaire Mollot. Tabellion, d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2876, folios 388 et 389. François Mathieu-Descombes et sa femme constituent à leur fille une dot de 5.000 livres (monnaie de France).

§ II - Postérité de Jean François de GALLIS, fils de Claude et de Françoise de GLATIGNY

6^{ème} degré

Noble Jean François de GALLIS, né à Villard-Dizier et baptisé à Chamoux le 13 août 1703 (parrain : Noble Jean François de Livron ; marraine : Demoiselle Madeleine Ray).

« Désirant de faire ses dernières classes à Lyon, [et] pour prévenir à (sic) tout ce qui lui pourrait arriver », il fait un premier testament le 18 avril 1720 dans la maison forte de Villard-Dizier. Il lègue à ses sœurs Philiberte et Jeanne la somme de 466 livres 13 sols 40 deniers (faisant 700 florins - vieille monnaie), que son héritier leur donnera quand elles se marieront. Il nomme son héritier universel son frère Antoine, et après lui ses hoirs mâles. Il lui substitue par fidéicommiss son frère Hercule et sa postérité mâle, dans l'ordre de primogéniture³⁸. Le même jour, il donne procuration et tout pouvoir à son frère Antoine pour gérer ses affaires³⁹.

Trois ans plus tard, ses études étant achevées, il décide d'entrer au service de la France. Avant de rejoindre son régiment (le Royal-Artillerie), il fait un second testament le 1^{er} juillet 1723 au lieu de Freydière, dans la maison de Noble Hercule de Monaco, son tuteur et cousin. Il constitue une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres au recteur de la chapelle St-Jacques - St-Philippe de Villard-Dizier, fondée par ses aïeux, à charge pour lui et ses successeurs de célébrer chaque mois une messe pour le repos de son âme et pour le repos de l'âme de ses parents et amis. Il veut que ce légat soit assis sur tous ses biens : d'une part, les biens qui lui viennent de sa mère et de son aïeule maternelle, son père l'ayant exclu de son hoirie ; et d'autre part, ce qui lui revient dans l'hoirie du sieur de Sombeville. Et pour le cas où le recteur de la chapelle de Villard-Dizier ferait quelque difficulté pour s'acquitter de cette charge, il ordonne que la rente constituée ne lui soit plus payée, et veut que l'on fasse alors célébrer les messes qu'il a fondées par les capucins de Montmélian. Il nomme sa sœur Jeanne son héritière universelle, lui substituant son frère Louis Hercule et sa postérité mâle, et à défaut sa postérité féminine⁴⁰.

Ayant quitté le service, il demeure quelque temps à Châteauneuf vers 1740, et il s'installe ensuite à Villard-Dizier. Il est syndic de la paroisse de Chamoux en 1746.

Le 3 janvier 1750, pour le prix de 2.004 livres, il acquiert de son frère Antoine et d'Hélène Rouyer, veuve de son frère Hercule, le quart et demi que chacun d'eux possède de la moitié de biens situés dans la paroisse de Bellecombe en Bauges. Ces biens, provenus de feu Claude de Gallis, leur père et beau-père, ont été possédés par autre Claude de Gallis, leur frère et beau-frère. Ils consistent en prés, terres, bois et pacages⁴¹. Par son testament du 13 mars 1764, Françoise Mugnier du Villard, veuve de Noble Hercule de Monaco, lui lègue une blachère à Villard-d'Héry⁴².

Le 17 janvier 1773, il vend à François Badin, de Montgilbert, sa portion des pièces de châtaigneraies qu'il possède sur la paroisse de Montgilbert, moyennant 25 livres 30 sols⁴³.

Il teste pour la troisième fois le 1^{er} mai 1773 en sa maison forte de Villard-Dizier, élisant sa sépulture dans l'église de Chamoux, « au tombeau des Nobles ses auteurs »⁴⁴. Il fait son fils aîné son héritier universel, lègue à ses autres enfants leurs droits sur son hoirie, et accorde à sa femme l'usufruit de tous ses biens, à charge pour elle de nourrir et entretenir ses enfants, « de

³⁸ Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2107, *folio* 163.

³⁹ Même source, *folios* 163 (*verso*) et 164.

⁴⁰ Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2110, *folios* 221 (*verso*) et 222.

⁴¹ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2148, *folio* 37.

⁴² Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2164, *folios* 143 et 144.

⁴³ Notaire Joseph Mollot. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2874, *folio* 139.

⁴⁴ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2875, *folio* 460.

maintenir les bâtiments *regotoyés*, de payer annuellement les charges imposées sur ses dits biens ». Il lui lègue en outre tous ses meubles. Il décède le lendemain 2 mai, et il est inhumé le surlendemain.

Il épouse 1^e) à Chamoux le 6 juin 1741, et par contrat dotal du même jour passé dans la maison noble de Livron à Chamoux ⁴⁵, **Noble Thérèse de LIVRON**, baptisée en cette paroisse le 28 octobre 1714, fille des Nobles Jean François de Livron et Catherine DUVERGER. Elle est morte et inhumée à Chamoux le 26 avril 1743.

Il épouse 2^e) par contrat du 29 avril 1744 passé à Chambéry, au faubourg de Montmélian ⁴⁶, **Noble Antoinette Sybille de VEILLET**, de Grésy, née en cette paroisse le 21 décembre 1725, fille de Noble Charles de Veillet et de Demoiselle Georgine d'HUMILLY. Le 11 mai 1747, elle constitue en faveur de son mari à titre d'augment de dot la somme de 2.316 livres 13 sols ⁴⁷. Elle est morte *ab intestat* à Chamoux le 2 juin 1783 et elle est inhumée le lendemain.

Enfants, tous du second lit, baptisés à Chamoux :

7-1) Dame Marie Agathe de GALLIS, baptisée le 19 mai 1745 (parrain : Joseph Tissot ; marraine : Anne Renand) ; morte au Châtelard dans les Bauges le 14 septembre 1802, et inhumée le lendemain. Demeurant alors depuis quatorze ans à Aiguebelle, elle épouse en cette ville le 24 avril 1781 Noble Jean Claude de CERISE, né au Châtelard le 1^{er} mai 1715, veuf de Noble Françoise DEMOTZ et fils de Noble Joseph de Cerise et de Demoiselle Jeanne Claudine de TORTOLLIER. Il est mort au Châtelard le 3 décembre 1799.

7-2) **Noble Antoine de GALLIS, qui suit.**

7-3) Dame Elizabeth de GALLIS, baptisée le 18 août 1747 (parrain et marraine : Nobles Joseph et Elizabeth de Livron) ; morte entre 1789 et 1807. Demeurant alors à Grésy depuis six ans, elle épouse en cette paroisse le 7 février 1780, et par contrat du 26 janvier précédent ⁴⁸, Noble Claude Louis DELACONNAY du Foug, seigneur de la maison forte de la Petite-Balme et du château de Dalmard, né vers 1721 à Rumilly, veuf de Demoiselle Jeanne de ROLLAND, et fils défunt de Noble Claude Melchior Delaconnay du Foug et d'Antoinette MUGNIER. Il est mort à Moye le 23 janvier 1789, et il est inhumé le lendemain.

7-4) Noble Joseph Louis de GALLIS, baptisé le 4 novembre 1748 (parrain et marraine : Nobles Joseph Louis et Louise d'Albier de la Croix, de la Rochette). D'une santé fragile, il s'accorde avec son frère aîné le 19 décembre 1783 ⁴⁹. Constatant que ses droits sur les successions de sa feu mère et de son défunt frère Urbain Claude « ne

⁴⁵ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2139, *folio* 209. Prosper et Jean François de Livron, grand-père et père de Thérèse, lui constituent en dot la somme de 3.000 livres ; et Catherine Duverger, sa mère, lui constitue de son chef une somme identique. Ils lui donnent aussi son trousseau et des meubles d'une valeur de 1.000 livres. Jean François de Gallis constitue à sa femme la somme de 3.000 livres en augment de dot.

⁴⁶ Notaire Dalbert. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 315, *folios* 69 et 70. Antoinette Sybille de Veillet se constitue en dot la somme de 6.500 livres de Savoie, pour tous les droits auxquels elle peut prétendre de Noble Charles de Veillet, son frère. Elle se constitue aussi pour 500 livres de bijoux, et une autre somme de 100 livres, donnée par Noble et Révérend Jacques de Berten du Vernay, chanoine de Saint-Jeoire, son parrain. Jean François de Gallis constitue à sa future femme la somme de 3.550 livres pour augment de dot et « les bijoux au dix pour cent », qu'il affecte et hypothèque sur tous ses biens.

⁴⁷ Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2145, *folio* 110.

⁴⁸ Notaire Tiollier. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 440, *folio* 400. Elizabeth de Gallis se constitue le somme de 700 livres, et tous les droits auxquels elle peut prétendre sur l'hoirie de sa mère. Claude Delaconnay donne à sa future femme la somme de 2.000 livres en augment de dot et « les bijoux au dix pour cent », et pour cela affecte et hypothèque tous ses biens.

⁴⁹ A.D. de la Savoie, notaire Mollot, 6 E 11827. Site Internet « Chamoux-sur-Gelon ».

formerait pas un capital suffisant à pouvoir vivre des revenus d'icelui, il s'en faut même de beaucoup, surtout qu'il ne se trouve pas dans le cas de pouvoir s'occuper à des choses utiles, ayant le malheur de n'être pas robuste de corps », il cède à Antoine tous ses droits dans lesdites hoiries, « moyennant sa nourriture, entretien et logement pendant sa vie ; outre ce moyennant la somme de cinq livres par année pour ses menus plaisirs, et la somme de cent livres seulement au cas qu'il voulût en disposer en dernière volonté ». Il est mort sans alliance à Chamoux le 6 juillet 1784, et il est inhumé le lendemain.

- 7-5) *Georgette* Christine de GALLIS, baptisée le 27 mai 1750 (parrain : Noble Joseph de Veillet ; marraine : Christine de Grosset, de Grésy). Colégataire particulière de son père en 1773, elle vit encore en 1789.
- 7-6) Noble *François* Louis de GALLIS, baptisé le 11 juin 1751 (parrain : Noble François Leblanc, de Saint-Pierre d'Albigny ; marraine : Madame du Villard). Par son testament du 13 mars 1764, Françoise Mugnier du Villard, sa marraine, veuve de Noble Hercule de Monaco, lui lègue la somme de 600 livres⁵⁰. Il est mort le 12 janvier 1807 à Coise, au château du Puits (tour de Lépigny), et il est inhumé le lendemain.
- 7-7) Révérend Noble Charles Joseph de GALIS, baptisé le 1^{er} octobre 1752 (parrain : Noble Joseph d'Albert ; marraine : Demoiselle Marie Cécile d'Albert, de Saint-Michel-de-Maurienne). Le 20 août 1783, demeurant alors à Moûtiers et voulant se faire prêtre, il reçoit de son frère aîné une pension annuelle de 166 livres 13 sols 4 deniers, « pour en jouir dès qu'il sera parvenu aux ordres sacrés du sous-diaconat, et jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un bénéfice suffisant pour son entretien »⁵¹. Devenu prêtre, il est institué, le 20 février 1791, recteur de la chapelle de Villard-Dizier par sa cousine Marguerite Xavière de Gallis. Il prend possession de son bénéfice le 25 suivant⁵². Demeurant à Grenoble en 1807, il est témoin au mariage accompli en cette ville de son neveu Christophe Nicolas Delaconnay du Foug.
- 7-8) Noble Urbain Claude de GALLIS, baptisé le 21 janvier 1754 (parrain et marraine : Nobles Antoine et Marie Agathe de Galis, ses frère et sœur). Il est mort *ab intestat* sans alliance le 29 mai 1777, et il est inhumé à Chamoux le lendemain.
- 7-9) Marie Françoise de GALLIS, baptisée le 14 novembre 1755 (parrain : Egrège Claude François de Glapigny, de Chamoux ; marraine : Marie Françoise de Morel, d'Aithon) ; morte avant le testament de son père en 1773.
- 7-10) Madeleine de GALLIS, baptisée le 3 février 1757 (parrain : Jean Menet, de la Rochette ; marraine : Noble Marie-Madeleine Leblanc, d'Albier) ; morte avant le testament de son père.
- 7-11) Philiberte de GALLIS, baptisée le 3 avril 1758 (parrain et marraine : Nobles François et Elizabeth de Galis). Elle est légataire particulière de son père en 1773.
- 7-12) Louis de GALLIS, baptisé le 28 juin 1759 (parrain : Noble Louis de Lornay ; marraine : Noble Georgette Christine de Galis) ; mort avant le testament de son père.
- 7-13) Alexis de GALLIS, baptisé le 18 octobre 1760 (parrain : Noble Joseph Louis de Galis ; marraine : Guillemine Janin, de Villard-Léger) ; mort avant le testament de son père.
- 7-14) Sophie de GALLIS, baptisée le 2 janvier 1762 (parrain : Joseph Besson ; marraine : Jacqueline de Galis-Besson, de Chamoux). Peut-être est-ce elle qui, prénommée Eléonore sur le testament de son père, est colégataire de ce dernier.

⁵⁰ Notaire Ladouz. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2164, *folios* 143 et 144.

⁵¹ A.D. de la Savoie, « Titre clérical fait par Noble Antoine feu Noble Jean François Degalis en faveur de Charles Joseph Degalis », notaire Mollet, 6 E 11827. Site Internet « Chamoux-sur-Gelon ».

⁵² Notaire Mollet. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2193, *folios* 243 (*verso*) et 244.

- 7-15) Joseph de GALLIS, baptisé le 2 mars 1763 (parrain : Noble Joseph Charbonneau ; marraine : Marie Césarine Ginaud, d'Aiguebelle) ; mort avant le testament de son père.
- 7-16) Noble Philibert de GALLIS, baptisé le 23 mars 1764 (parrain : Egrège M. Philibert Theina, de Montmélian ; marraine : Noble Marie Marguerite d'Albert de Chamoux). Colégataire particulier de son père en 1773, il est mort à Coise le 8 octobre 1803.
- 7-17) Jeanne de GALLIS, baptisée le 3 juillet 1766 (parrain : Egrège Jean Theinex, d'Aiguebelle ; marraine : Jeanne Feyge, d'Aiguebelle).

Jean François de GALLIS a eu quatre enfants illégitimes de Marie-Anne JANIN, baptisés à Chamoux :

- Jean François de GALLIS, baptisé le 23 avril 1727 (parrain : Vincent Berthier).
- Jacqueline de GALLIS, baptisée le 14 novembre 1728 (parrain : Jean Mérel ; marraine : Jacqueline Renand) ; morte à Chamoux le 16 mars 1795. Elle épouse à Chamoux le 2 mai 1747 Joseph BOISSON. Il meurt à Chamoux le 7 germinal an VI.
- Louise de GALLIS, baptisée le 15 septembre 1730 (parrain : François Berthier ; marraine : Louise Manuel) ; morte et inhumée le 18 suivant.
- François de GALLIS, baptisé le 6 janvier 1732 (parrain : Jean Thomas ; marraine : Bernardine Péquet).

Il a eu aussi un fils illégitime de Louise CAPITAN, fille de feu Pierre, de Saint-Pierre-de-Soucy :

- Denis de GALLIS, baptisé à Saint-Pierre-de-Soucy le 19 octobre 1731 ⁵³ (parrain : Sieur Denis, fils de feu Joseph Charpin ; marraine : Marianne, femme du parrain, fille de feu Pierre Sionnet, tous de Saint-Pierre) ; mort *ibidem* le 30 suivant et inhumé le lendemain.

7^{ème} degré

Noble Antoine de GALIS, baptisé à Chamoux le 25 septembre 1746 (parrain : Noble Antoine de Galis ; marraine : Anne-Marie Gaillard, de Chambéry). Le 16 novembre 1783, les habitants du village de Villard-Dizier lui donnent procuration pour les représenter dans les transactions et procès qui concernent leur communauté, lui donnant le pouvoir d'acenser en leur nom « ce qu'il conviendra des terres, des bois de ladite montagne pour le prix et le terme qu'il jugera convenable » ⁵⁴. Demeurant d'abord à Villard-Dizier en la paroisse de Chamoux, il réside à Chambéry vers 1788 - 1789. Dès 1791, il s'installe définitivement à Coise, où il acquiert vers 1793 le château du Puits. Il devient maire de Coise (1812), et meurt en son château du Puits le 3 août 1818, inhumé le lendemain.

Il a adopté Benoît Maître, son beau-fils et peut-être son fils naturel ⁵⁵, qui prend le nom de GALIS, qu'il transmet à sa postérité, avec la propriété de la maison forte de Villard-Dizier et du château du Puits.

Il épouse à Chambéry (église St-François) le 2 octobre 1817 **Marie RUBAUD**, née vers 1765, veuve de Claude MAITRE (décédé à Rochefort le 29 novembre 1790), et fille des feus Joseph Rubaud et Adrienne LUGAT, de cette ville. Elle meurt au château du Puits le 6 janvier 1825.

⁵³ Le curé de Saint-Pierre précise que la mère, « suivant le rapport de la Claudaz Bernier, de François Boucher et de François Golliet, tous dudit St-Pierre, a déclaré avoir conçu ledit Denis par fornication de Noble Jean François de Galis, de Chamoux ».

⁵⁴ A.D. de la Savoie, notaire Mollot, 6 E 11827. Site Internet « Chamoux-sur-Gelon ».

⁵⁵ Sur son acte de décès, Benoît est déclaré fils de Noble Antoine de Galis et de Marie Rubaud.

Fils adoptif, né (de Claude Maître ? et) de Marie Rubaud :

8-5) Noble Benoît MAITRE, puis de GALLIS, qui suit.

8^{ème} degré

Noble Benoît MAITRE, puis de GALLIS, né à Chambéry le 20 février 1784. Il vend en 1842 son château du Puits au baron d'Alexandry d'Orengiani. Demeurant à Coise en 1857, il est mort à Châteauneuf le 24 décembre 1860.

Il épouse à Fréterive le 30 juillet 1812 **Noble Marie Philiberte de VEILLET**, née en cette paroisse le 20 septembre 1781, fille de Noble Joseph Césaire de Veillet et de Dame Françoise THONIN, demeurant au château des Moulins à Fréterive. Elle demeure à Coise en 1857.

Enfants :

9-1) Antoine de GALLIS, né à Coise (au Puits) le 24 mars 1813 et baptisé le lendemain (parrain : Noble Antoine de Gallis ; marraine : Charlotte Roger).

9-2) Pétronille de GALLIS, née à Coise (au Puits) le 30 août 1814 et baptisée le 3 septembre suivant (parrain : César de Veillet ; marraine : Pétronille Simon, née Vaudeau, de Moûtiers).

9-3) Noble Jean François Maurice de GALLIS, qui suit.

9-4) Joseph de GALLIS, né à Coise (au Puits) le 22 décembre 1816 et baptisé le lendemain (parrain : Joseph, fils de Noble Jean François de Livron, de Chamoux ; marraine : Nicole de Veillet, sœur de sa mère) ; mort au Puits le 31 mai 1818.

9-5) Michel de GALLIS, né à Coise (au Puits) le 16 février 1818 et baptisé le jour suivant (parrain : Michel Rubaud ; marraine : Charlotte de Veillet) ; mort au Puits le 8 mai suivant, inhumé le lendemain.

9-6) Noble *Hippolyte* Philibert de GALLIS, né à Coise (au Puits) le 29 octobre 1819 (parrain et marraine : Noble Hippolyte d'Alexandry d'Orengiani, sénateur au Sénat royal de Savoie, et Aurore Ducloz, son épouse). Avocat fiscal à Bonneville à l'époque de son mariage, il finit sa carrière comme procureur impérial au tribunal de première instance de Lodève (Hérault). Il décède en cette ville le 6 septembre 1865. Il épouse à Bonne le 20 avril 1857 Benoîte, dite Caroline DUMONT, âgée de 42 ans, originaire de Boège, veuve d'Honorable Joseph Etienne BURLAT, fille de feu Noble Eugène Dumont et de Dame Madeleine CARRIER, demeurant à Bonne.

9^{ème} degré

Noble Jean François Maurice de GALLIS, né à Fréterive le 15 octobre 1815 et baptisé le lendemain (parrain : Noble François de Veillet ; marraine : Demoiselle Jeanne Marie Filliard). Après son mariage, il s'établit à Saint-Cassien dans l'Isère, puis à Rives. En 1889, son sort est inconnu.

Il épouse à Rives (Isère) le 18 janvier 1841 **Alexandrine GUERIN**, fille de Pierre Guérin, maître de forge, et d'Euphrosine ARMENTIER. Elle est morte à Saint-Egrève (Isère) avant 1889.

Enfants :

10-1) Charles de GALLIS, né à Saint-Cassien le 23 juillet 1844. Rentier, il est mort le 16 mai 1903 à Lyon, rue de la Villette, 53, dans le II^e arrondissement. Il épouse à Moscou le 12 novembre 1877 Claire ORBEC, née à Capdenac (Lot) le 5 mars 1857, fille de Nicolas Orbec, entrepreneur de Travaux publics et industriel, et de Madeleine

Léopoldine, dite Louise VIEL. Elle est morte à Genève le 17 janvier 1938. Dont postérité (deux fils et une fille).

10-2) Gustave Hippolyte de GALLIS, chevalier de la Légion d'honneur, qui suit.

10^{ème} degré

Gustave Hippolyte de GALLIS, chevalier de la Légion d'honneur, né à Saint-Cassien (Isère) le 27 novembre 1845. Il a fait une carrière militaire. Engagé volontaire en novembre 1863, il est d'abord incorporé au 100^{ème} régiment d'infanterie. Il est nommé caporal en mai 1864, et sergent en juillet 1865. Le mois suivant, il passe au 8^{ème} bataillon de chasseurs à pied, où il devient sergent fourrier en novembre de la même année. En décembre 1866, il est promu sergent major, et adjudant en août 1869. Passant dans le corps des officiers et promu sous-lieutenant dès le début de la guerre en juillet 1870, il est aussitôt muté au 65^{ème} régiment d'infanterie cantonné à Nantes, et il servira dans cette unité jusqu'à sa mise à la retraite. Durant la campagne contre l'Allemagne, il est fait prisonnier par les Prussiens le 29 octobre, et reste en captivité jusqu'au 17 août 1871. Après la guerre, il obtient en 1872 un prix de gymnastique à l'école de Joinville. Il est promu lieutenant en mars 1873, et capitaine en décembre 1878. Du 31 juillet 1881 au 12 février 1883, il fait partie du corps expéditionnaire envoyé en Tunisie. Enfin, il est créé chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1889, et prend sa retraite avec le grade de commandant. Il est mort à Nantes le 23 mars 1933.

Il épouse à Nantes le 23 octobre 1889, et par contrat du 20 précédent passé devant Maître Cronan, notaire à Sainte-Pazanne (Loire-Atlantique), **Marie Anne Julie Claudine ROBIN**, née en cette ville le 21 mai 1857, fille de Firmin Claude Robin et d'Anne Marie BOUËTEL. Elle est vivante en 1933.

D'où :

11-1) Maurice Firmin Gustave de GALLIS, qui suit.

12^{ème} degré

Maurice Firmin Gustave de GALLIS, né à Nantes le 26 août 1890. Comptable à Paris à l'époque de son premier mariage et demeurant au 7, rue du Maître-Albert, il est secrétaire de mairie à Joigny (Yonne) lorsqu'il fait la déclaration de décès de son père. Il est mort à Nantes le 22 avril 1991.

Il épouse 1^o à Paris (V^e arrondissement) le 3 janvier 1922 **Marie Barbe OTT**, alors lingère en cette ville et domiciliée rue Domat, née à Avolsheim (Bas-Rhin) le 3 mai 1889, fille de Joseph Ott, menuisier à Molsheim (Bas-Rhin), et de défunte Marie-Madeleine SPIKNER.

Il épouse 2^o à Nantes le 20 août 1951 **Paulette Cécile Léonie DELAHAYE**.

